

## **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'EXERCICE 2020**

La Société Anonyme pour le Pompage et l'Adduction d'eau du lac pour la région Nyonnaise, la SAPAN, fondée en 1978, a mis en service ses installations en 1983 pour compléter l'alimentation en eau de la région. L'eau pompée dans le lac à Promenthoux est acheminée à la station de filtration de l'Asse avant d'être injectée dans le réseau d'eau potable en complément à l'eau de source ou dans le réseau d'eau d'arrosage du Syndicat d'arrosage de Nyon et environs (SANE).

### Conseil d'administration et Assemblée générale

Le Conseil d'administration est formé de M. Vincent Hacker, Président, de M. Claude Bosson, Vice-président, Mme Roxane Faraut Linares pour la Commune de Nyon, M. Michael Rohrer pour la Commune de Gland, M. Dominique Gafner pour la Commune de Saint-Cergue, tous les trois administrateurs, M. Serge Guebey, Directeur, Mme Sophie Khamisse, Secrétaire hors conseil.

Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises au cours de l'exercice 2020. En dehors des questions liées à l'exploitation, il a également veillé à la bonne gestion administrative et financière de la SAPAN. Pour les raisons sanitaires 2020, l'Assemblée générale a eu lieu à huis clos le 23 juin 2020, en suivant un ordre du jour standard. Les votes se sont déroulés par voie circulaires.

La gestion opérationnelle de la SAPAN est assurée par les Services industriels. Elle comprend, pour l'essentiel, la direction de la société, la gestion des installations, l'établissement du budget, des comptes, la correspondance, tous les travaux de secrétariat du Conseil d'administration (préparation des séances, procès-verbaux) et la facturation aux actionnaires.

### Situation financière

Compte tenu de son mode de financement, les frais financiers et frais fixes sont couverts par une taxe fixe et les frais variables par la vente d'eau de boisson ou d'arrosage. La situation financière de la SAPAN est saine, un léger bénéfice a été dégagé en 2020.

### Production 2020

La quantité de précipitations cumulée enregistrée en 2020 s'élève à 1000mm, ce qui est très légèrement supérieur à la moyenne pluriannuelle de 954mm. Malgré ces 1000mm de précipitations cumulées, ces dernières n'ont pas suffi à recharger nos ressources naturelles de manière significative. En effet, depuis quelques années les précipitations sont souvent conséquentes sur un laps de temps très court, de plus elles arrivent sur un sol souvent très sec et ainsi l'eau ruisselle sur le sol et ne le pénètre pas le terrain, ce qui influence notablement les approvisionnements naturels provenant de la nappe phréatique et des sources du pied du Jura.

Cette situation a répété une nouvelle fois mis à forte contribution les installations de filtration et de distribution de la SAPAN.

La production d'eau traitée a été stoppée le 8 janvier 2020 et a repris le 12 avril. Les livraisons se sont élevées pour l'année 2020 à 1'778'672 m<sup>3</sup> ce qui est pratiquement identique à 2019. Cette production se situe dans la moyenne supérieure des 10 dernières années. Aucun quota supplémentaire n'a été demandé.

Pour l'eau d'arrosage, les livraisons d'eau brute au SANE ont débuté le 30 mars. Elles s'élèvent pour 2020 à 568'000 m<sup>3</sup>, ce qui est très élevé. Ce sont les troisièmes plus importantes livraisons depuis la mise en service de la SAPAN. (2003 = 867'684m<sup>3</sup> et 2018 = 638'750m<sup>3</sup>)

Le détail des livraisons vous sera donné dans le cadre du rapport du directeur.

---

Lors de la période de semi-confinement due au COVID-19, les SI Nyon ont mis en œuvre leur plan de continuité d'activité (PCA) dès le 13 mars, afin de maintenir les activités essentielles à la bonne exploitation des installations. Fin mars-début avril, le redémarrage de la SAPAN a notamment pu être effectué comme il se doit.

### Thématique du chlorothalonil

La distribution de l'eau potable, denrée alimentaire, répond à des lois et directives en constante évolution et toujours plus restrictives. Depuis le 1er janvier 2020, une nouvelle directive concernant le chlorothalonil est entrée en vigueur. Dès lors, les SI Nyon ont procédé durant le premier semestre 2020 à l'analyse de l'ensemble de leurs ressources y compris celles de la SAPAN afin de déterminer la présence ou non de métabolites (produits de dégradation) du chlorothalonil. Les résultats ont démontré que seuls les puits dans la nappe phréatique du Bucleis et du Fresne étaient touchés.

Dès les résultats connus et en accord avec l'Office de la consommation (OFCO), les SI Nyon ont mis ces deux puits immédiatement hors service. Compte tenu de l'architecture du réseau et en vertu des normes en vigueur, il n'était en effet pas possible de continuer le pompage.

Une étude menée dès l'été 2020 a permis de proposer à l'OFCO l'avancement de la mise place des nouvelles conduites d'interconnexion entre les pompages du Bucleis et des Pralies, initialement prévues à l'horizon 2022/2025 et faisant partie du plan directeur. Un crédit a été voté par le conseil communal de Nyon en février 2021 pour le financement de ces travaux. Ces nouvelles canalisations permettront d'acheminer l'eau du puits de Bucleis directement dans le réservoir de l'Asse (d'une contenance de 10'000 m<sup>3</sup>) et, de cette manière, la diluer afin de retrouver des valeurs de chlorothalonil proche de zéro. Cette manière de procéder est conforme aux directives de l'OFCO et de la Confédération.

Quant au puits du Fresne, actuellement aucune solution ne permet sa remise en service. Celui-ci reste de fait hors exploitation jusqu'à nouvel avis.

### Les départs du Conseil

Les mandats de nos administrateurs sont liés à un mandat politique. Aussi, le début d'une période législative apporte-t-il régulièrement des changements. Cette année, ceux-ci seront importants, puisque 2 des 5 administrateurs ont présenté leur démission.

Il s'agit de M. Michael Rohrer et de votre serviteur. L'Assemblée générale procèdera tout à l'heure à l'élection des nouveaux administrateurs.

**M. Michael Rohrer**, quitte notre Conseil après 5 ans de présence, en même temps qu'il quitte la Municipalité de Gland. Sa démission laisse vacant un siège qui revient de droit à Gland.

**Quant à votre Président**, il quitte notre Conseil après 5 ans de présence, en même temps qu'il quitte la Municipalité de Nyon. Sa démission laisse vacant un siège qui revient de droit à Nyon.

Je tiens donc à remercier chaleureusement au nom de la SAPAN et en votre nom à tous, M. Michael Rohrer Administrateurs pour son grand engagement et ses efforts en faveur de notre Société.

Nous procéderons donc, au cours de cette assemblée, à l'élection de deux nouveaux administrateurs. Un représentera la Commune de Gland et un la commune de Nyon, en occupant les sièges qui leur reviennent de droit. En ce qui concerne le Président, il sera désigné au sein du Conseil d'administration comme prévu dans nos statuts.

La SAPAN continue de livrer une eau de boisson d'excellente qualité à un prix raisonnable à ses actionnaires, ainsi que de l'eau brute au syndicat d'arrosage et ce malgré les demandes toujours importantes durant de longues périodes.

La SAPAN reste une référence tant du point de vue technique que politico/juridique.

Présider le Conseil d'administration aura été une expérience extraordinaire, non seulement en regard du côté passionnant du domaine de l'eau, mais également pour les rencontres et collaborations enrichissantes qui auront parsemé mon mandat. Sans oublier, les deux événements majeurs de ce quinquennat, soit la dernière partie des travaux de réalisation du nouveau réservoir de l'Asse et son inauguration le 20 septembre 2017, suivie de la journée portes ouvertes, ainsi que les festivités du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la SAPAN le 19 juin 2018. Une chance et un honneur, pour un Président.

Je ne saurais conclure ce rapport sans remercier les membres de notre Conseil d'administration pour leur assiduité et pour leur intérêt à l'égard de notre Société. Merci au Directeur, à la Secrétaire de notre conseil, ainsi qu'aux collaborateurs des Services industriels de Nyon qui ont eu à cœur d'assurer le maintien et la bonne marche de nos installations. Toutes ces personnes que j'aurai eu énormément de plaisir à côtoyer.

Pour le Conseil d'administration



V. Hacker, Président

Nyon, le 21 juin 2021